



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 mai 2023

### **ANBL et Cannabis NB ont été retenues comme finalistes des Prix d'excellence dans le commerce de détail 2023 du Conseil canadien du commerce de détail**

**Fredericton, Nouveau-Brunswick** – ANBL et Cannabis NB ont le plaisir d'annoncer qu'elles ont toutes deux été sélectionnées comme finalistes pour les Prix d'excellence dans le commerce de détail 2023 du Conseil canadien du commerce de détail. Les Prix d'excellence soulignent les réalisations exceptionnelles et le leadership remarquable des membres de l'industrie de la vente au détail dans plusieurs catégories.

Les sociétés sont deux fois finalistes. Cannabis NB est finaliste dans la catégorie **Conception et expérience en boutique éphémère** pour la boutique éphémère installée dans le village de conteneurs lors du festival Area 506 et dans la catégorie **Marketing de détail** pour la campagne « Bon à savoir » lancée l'automne dernier. ANBL est finaliste dans la catégorie **Leadership philanthropique** pour sa stratégie d'engagement communautaire axée sur la sécurité alimentaire et dans la catégorie **Marketing de détail** pour sa campagne du temps des Fêtes de 2022.

« Nous sommes ravis d'être finalistes pour les Prix d'excellence dans le commerce de détail du Conseil canadien du commerce de détail », déclare Lori Stickles, présidente et directrice générale d'ANBL et de Cannabis NB. « C'est un honneur d'être classés parmi les meilleurs détaillants canadiens grâce à nos approches d'engagement innovantes auprès de notre clientèle et de nos communautés. »

La nomination de Cannabis NB dans la catégorie Conception et expérience en boutique éphémère souligne l'expérience novatrice et attrayante de la boutique éphémère créée dans le cadre du village de conteneurs estival. Ce projet était le premier du genre dans l'industrie du cannabis au Canada et a permis à Cannabis NB de servir plus de 5 500 personnes au cours de l'été, de combattre les stéréotypes et la stigmatisation au sujet du marché légal du cannabis et de créer une excellente expérience de service à la clientèle à un nouveau public. La campagne « Bon à savoir » de Cannabis NB a renseigné notre clientèle sur les produits illicites et l'a encouragée à opter pour les produits sécuritaires et réglementés de Cannabis NB. La campagne s'est démarquée en utilisant du contenu médiatique innovant, tout en respectant la réglementation en matière de marketing de l'industrie légale du cannabis.

La nomination d'ANBL dans la catégorie Leadership philanthropique souligne sa détermination à élaborer une stratégie d'engagement communautaire orientée vers les parties prenantes et fondée sur l'établissement de fortes relations avec les organismes locaux pour répondre aux besoins des communautés. Le succès de cette stratégie a permis d'amplifier les efforts philanthropiques d'ANBL pour sensibiliser la population à la sécurité alimentaire et d'accroître le soutien aux employés, ce qui a du même fait augmenté l'apport des communautés. La nomination d'ANBL dans la catégorie Marketing de détail pour la campagne du temps des Fêtes de 2022 met en lumière son habileté à créer une expérience de magasinage mémorable durant une période occupée et concurrentielle. La grande sélection de produits et les prix compétitifs ont contribué à répondre aux besoins de la clientèle et ont permis à ANBL d'atteindre des résultats records.

Les gagnants des Prix d'excellence dans le commerce de détail du Conseil canadien du commerce de détail seront annoncés à la cérémonie de remise de prix du 30 mai 2023.

## À propos d'ANBL

ANBL est une société d'État provinciale responsable de l'achat, de l'importation, de la distribution et de la vente au détail de toutes les boissons alcoolisées dans la province. Elle dessert le public et les titulaires de permis grâce à un réseau de 40 magasins de société, 90 magasins de franchise privés, 91 magasins de franchise de producteurs locaux et 68 épiceries qui vendent du vin, du cidre et de la bière depuis le 2 avril 2023. Son portefeuille comprend plus de 2 334 produits, dont des vins, des spiritueux, des bières et d'autres produits, comme des panachés et du cidre, ainsi que des boissons alcoolisées produites localement.

Au cours des 47 dernières années, ANBL a constitué un réseau de magasins dans plus de 29 collectivités de la province et emploie actuellement environ 472 personnes. En vertu d'une convention comptable courante dans le secteur de la vente au détail, ANBL suit un cycle de rapports de 52 semaines, ce qui nécessite périodiquement un exercice financier de 53 semaines. L'exercice financier de la société se termine le dernier dimanche le plus proche du 31 mars. En général, l'inclusion d'une semaine supplémentaire a lieu tous les cinq ou six exercices en raison de la date de fin d'exercice flottante de la société. L'exercice 2022-2023 est un exercice de 52 semaines.

## À propos de Cannabis NB

Cannabis NB, le seul détaillant légal de cannabis récréatif de la province du Nouveau-Brunswick, gère les ventes de cannabis au détail pour la province et offre une gamme de produits sûrs et légaux. L'objectif principal de son modèle de vente au détail est la protection des jeunes, la réduction du marché clandestin, l'éducation et la sécurité. Cannabis NB compte 25 magasins dans 18 collectivités. Les résultats de Cannabis NB sont présentés selon un cycle de déclaration des ventes au détail, qui correspond généralement à une année de 52 semaines. La déclaration des ventes au détail donnera lieu à une année de 53 semaines tous les 5 à 6 ans. L'exercice 2022-2023 est un exercice de 52 semaines.

### **Personne-ressource pour les médias :**

Angela Bosse  
Spécialiste des communications

[media.relations@anbl.com](mailto:media.relations@anbl.com)